

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/12/2022

Dossier complet le :

02/12/2022

N° d'enregistrement :

2022-0151

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un pôle d'activités Cinéma et Restaurant à Caudry

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS CAUDIS DISTRIBUTION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur GAILLARD Alain

RCS / SIRET

3 3 8 5 3 1 2 1 3 0 0 0 2 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 - Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Aménagement d'une parcelle de 3,5 Ha dont 0,7 Ha seront rendu à l'agriculture (soumis à examen au cas par cas)
41 - Aires de stationnements ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisir	Création de 270 places de stationnements en revêtement drainant (soumis à examen au cas par cas)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à aménager une zone commerciale de 3,5 Ha sur une ancienne parcelle agricole. Cette zone commerciale comportera :

- des chaussées de circulations et de livraisons en enrobés
- 270 places de stationnements en revêtement drainant (pavage drainant)
- des piétonniers et pistes cyclables en béton désactivé
- un lot A de 6 209 m² environ destiné à accueillir un complexe cinématographique
- un lot B de 2 969 m² environ destiné à accueillir un restaurant
- des espaces verts engazonnés et/ou plantés avec noues de récupération d'eaux pluviales

(voir également l'annexe 1 - Notice complémentaire de la présente demande)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet est d'offrir un espace d'activité de loisir (cinéma et restaurant) complémentaire à la zone commerciale existante mitoyenne sur le territoire de la Ville de CAUDRY.

20 pourcents de la surface totale du projet sera rendu à l'agriculture (près de 6 968 m²)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Phase travaux :

L'accès au chantier sera réalisé depuis la RD 643, compatible avec le trafic classique d'engins de chantier (semi-remorques, ...) La base vie, et les zones de stockages matériaux et matériels seront implantées sur l'emprise de la parcelle concernée.

- Réalisation de l'assainissement eaux pluviales, avec la création des bouches d'égout, regards de visite, bassins souterrains sous les stationnements, ...
- Réalisation de l'assainissement eaux usées, avec la création de regards de visite, pose de canalisations, réalisation de branchements, ...
- Réalisation des réseaux divers (Adduction d'eau potable et DECI, gaz, électrique, téléphonie et télédistribution (fibre), éclairage public et recharge de véhicules électriques)
- Création des voiries en enrobés (voie de circulation et livraison)
- Création de piétonniers et pistes cyclables en béton désactivé
- Création des espaces verts engazonnés et/ou plantés avec noue de récupération d'eaux pluviales + plantes hygrophiles pour permettre l'abattement des particules fines. Des espèces ripisylves douce permettra de développement d'une strate herbacée et arbustives à fort potentiel écologique
- Construction des bâtiments (Cinéma et Restaurant)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Phase exploitation :

La zone d'activités sera accessible depuis le giratoire existant de la Route Départementale 643. Les clients pourront circuler et accéder aux stationnements via les voies de circulation. Un réseau de cheminement piéton permettra aux clients de se rendre vers les différents commerces. Des pistes cyclable seront aménagées afin de favoriser les modes doux (vélos, ...).

Des voies de livraison seront aménagées afin d'assurer les chargements/déchargements de marchandise sans impacts sur la circulation des clients.

Les espaces verts permettront de donner un cadre plus agréable et un potentiel écologique (abattement des particules fines, favorise la biodiversité (oiseaux, insectes, chauves-souris, ...) création de "masques végétales" entre la RD 643 et la zone commerciale, ...)

L'éclairage public permettra aux véhicules/cyclistes/piétons de circuler en sécurité le soir tout en éclairant de manière intelligente et raisonnée grâce à l'abaissement de puissance programmable et à la détection de présence.

Les réseaux divers (électrique, gaz, télécommunication) permettront d'apporter les ressources nécessaire au bon fonctionnement des bâtiments.

L'assainissement Eaux Usées sera raccordé au réseau communautaire existant de la RD643 permettant ainsi de s'affranchir de la création de fosse d'épuration et/ou de micro-station d'épuration autonome.

Enfin, les massifs drainants et les noues/jardins de pluie plantés permettront de garantir le "0 rejet" d'eaux pluviales sur les parcelles voisines et au réseau communautaire. Ainsi, la totalité des eaux pluviales tombées sur la parcelle du projet seront stockées et infiltrées sur place.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration de loi sur l'eau (en cours d'instruction) car l'assiette du projet est supérieure à 1 Ha mais inférieure à 20 Ha (3,5 Ha au total) (rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature IOTA, tableau de l'article R 214-1 du code de l'environnement)

Permis d'aménager PA05913921O 0003 (voir annexes 19.1 et 19.2 de la présente demande. PA en cours de modification)

foilles archéologiques (terminées, voir annexe 19.2 de la présente demande)

Le projet a déjà fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas en 2021. L'autorité environnementale a conclu le 14/10/2021 que le projet pouvait être dispensé d'une étude d'impact sous réserve (voir annexe 20 de la présente demande)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Voir annexe 1 de la présente demande Largeur : 155 m environ Longueur : 225 m environ	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route Nationale D643
Point kilométrique PR 20 + 350 m
59540 CAUDRY

Coordonnées géographiques¹

Long. 50° 7' 52" N Lat. 3° 25' 43" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle protégée. De plus il n'y a aucun milieu protégé dans un rayon de 5 km (la zone protégée la plus proche est la ZNIEFF 1 « Haute Vallée de la Selle en amont de Solesmes 310013701)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone de montagne La zone de montagne la plus proche est située à Lambach, en Moselle (Grand Est) à environ 300 km
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. De plus il se situe dans une zone à enjeux écologiques faible (source : ARCH).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une commune du littoral Le littoral le plus proche est situé à environ 120 km
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional Le parc naturel le plus proche est situé à environ 8 km du projet (Parc naturel régional de l'Avesnois)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par un plan de prévention du bruit
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle n'est pas concernée par la protection de monument/bâtiments/ouvrages
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude de caractérisation de zone humide (rapport 20104015 en annexe réalisé par le prestataire Auddicé Biodiversité) montre que la parcelle concernée par le projet n'est pas une zone humide

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune était concernée par le PPR « PPR Multirisques Cambresis – 59PREF20070038 » (prescrit le 19/06/2001). Celui-ci a été abrogé par l'arrêté du 25 août 2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune recense 1 site pollué (BASOL). Celui-ci se situe à 1500 m du projet Aucun ancien site industriel n'est recensé sur la parcelle concernée (BASIAS)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection de captage d'eau (voir Carte de l'utilisation des ressources en eau)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun site inscrit à proximité du projet
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 25 km environ
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun site classé à proximité du projet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucun prélèvement d'eau au milieu naturel L'adduction de l'eau potable sera réalisé depuis le réseau du domaine public Niveau d'impact : Nul
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de modifications prévisible des masses d'eau souterraines. L'infiltration des eaux pluviales issus du ruissellement des futurs surfaces imperméabilisées sera négligeable par rapport à la masse d'eau souterraine Niveau d'impact : Nul
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des ouvrages (fondations, réseaux, ...) nécessitera l'évacuation de déblais. Néanmoins, le site actuel ne présente aucune trace de pollution (ancienne parcelle agricole). Les déblais seront donc acceptés en décharge ISDI. Niveau d'impact : Faible
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de construction (sable, graves, ...) proviendront de carrière. Une étude est en cours de réalisation pour étudier la possibilité de traiter les matériaux du site avec de la chaux/ciment en vue d'une réutilisation afin de réduire l'apport en matériaux. Niveau d'impact : Faible
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans une zone à enjeux écologiques faible (source : ARCH). De plus il n'y a aucun milieu protégé dans un rayon de 5 km (la zone protégée la plus proche est la ZNIEFF 1 « Haute Vallée de la Selle en amont de Solesmes 310013701). Plus localement, une bande plantée existante coté Ouest sert de corridor pour les oiseaux et chiroptères. Des mesures compensatoires suivant les prescriptions faites dans la MRAE 201-3957 ont été prise en compte dans le projet (voir chapitre II.5.2 de la notice complémentaire en annexe). Niveau d'impact : Faible
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 25 km environ Niveau d'impact : Nul

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle protégée. De plus il n'y a aucun milieu protégé dans un rayon de 5 km (la zone protégée la plus proche est la ZNIEFF 1 « Haute Vallée de la Selle en amont de Solesmes 310013701) De plus, le projet prévoit la création de 12 900 m ² d'espaces verts afin de maintenir une partie de la biodiversité sur la parcelle Niveau d'impact : Faible
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une ancienne parcelle agricole. Celle-ci n'est plus cultivée depuis janvier 2017 20 pourcents de la surface totale du projet sera rendu à l'agriculture (près de 6 968 m ²) Niveau d'impact : Moyen
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune comporte : 9 installations non SEVESO 8 installations qui rejettent des polluants potentiellement dangereux Néanmoins, aucune d'entre elle n'est située dans un rayon de 800 m Le projet ne comportera aucune installation concernée par des risques technologiques Niveau d'impact : Faible
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune était concernée par le PPR « PPR Multirisques Cambresis - 59PREF20070038 » (prescrit le 19/06/2001). Celui-ci a été abrogé par l'arrêté du 25 aout 2015 De plus la parcelle concernée ne ressent aucun mouvement de terrain et n'est pas localisée dans une zone concernée par les inondations (BRGM). La parcelle concernée se situe dans une zone d'exposition faible au retrait gonflement et se situe dans une zone 3 (modérée) au risque sismique. Niveau d'impact : Faible à modéré
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet ne comportera aucune installation concernée par des risques sanitaires. Le projet engendra du trafic (clients, personnels, livraison). La plus significative restera la circulation des clients. Afin de favoriser les modes doux (vélos, piéton, ...) et réduire l'utilisation de véhicule, des pistes cyclable et piétonniers seront aménagés. La zone commerciale est déjà desservi en transport en commun (bus) Niveau d'impact : Faible
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra du trafic (clients, personnels, livraison). La plus significative restera la circulation des clients. Afin de favoriser les modes doux (vélos, piéton, ...) et réduire l'utilisation de véhicule, des pistes cyclable et piétonniers seront aménagés. La zone commerciale est déjà desservie en transport en commun (bus) Niveau d'impact : Faible à modéré
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nuisance sonore liée au trafic (clients, personnels, livraison). La plus significative restera la circulation des clients. Afin de favoriser les modes doux (vélos, piéton, ...) et réduire l'utilisation de véhicule, des pistes cyclable et piétonniers seront aménagés. La zone commerciale est déjà desservie en transport en commun (bus) Niveau d'impact : Faible à modéré

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de nuisance olfactive autre que celle qui existante déjà (gaz d'échappement)</p> <p>Niveau d'impact : Faible</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de nuisance liée à des vibration en exploitation</p> <p>Dans sa phase réalisation, les engins de chantier provoqueront des vibrations (compactages des matériaux, ...)</p> <p>Niveau d'impact : Faible</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera des nuisance lumineuses (éclairage public, enseigne lumineuse)</p> <p>Le projet se situe dans une zone où la nuisance lumineuse existe déjà (zone d'activité commerciale)</p> <p>De plus, l'éclairage sera dit "intelligent" grace à l'abaissement de puissance programmable et à la détection de présence. Il respectera également l'arrêté du 27 décembre 2018</p> <p>Niveau d'impact : Faible</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets liée au trafic (clients, personnels, livraison). La plus significative restera la circulation des clients. Afin de favoriser les modes doux (vélos, piéton, ...) et réduire l'utilisation de véhicule, des pistes cyclable et piétonniers seront aménagés. La zone commerciale est déjà desservie en transport en commun (bus)</p> <p>Niveau d'impact : Faible</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'infiltration des eaux pluviales issus du ruissellement des futurs surfaces imperméabilisées.</p> <p>Niveau d'impact : Faible</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents engendrés par l'exploitation du projet (sanitaires) nécessitent un raccordement au réseau d'assainissement eaux usées existant du domaine public (voir courrier d'autorisation de rejet en annexe) pour être traités en station d'épuration</p> <p>Niveau d'impact : Faible</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets engendrés (ordures ménagères et recyclable) seront collectés par le service de collecte des ordures ménagères de la Collectivité.</p> <p>Niveau d'impact : Faible</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Côté Nord, on aperçoit le village de Béthencourt et le clocher de son église. Les bâtiments du projet seront implantés de telle sorte que le clocher de l'église puisse être visible depuis l'entrée principale (voir plan de composition en annexe) Niveau d'impact : Faible
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement une parcelle agricole qui n'est plus cultivée depuis janvier 2017. 20 pourcents de la surface totale du projet sera rendu à l'agriculture (près de 6 968 m ²) Le projet viendra s'inscrire dans le tissu de la zone commerciale existante. La création du cinéma viendra enrichir le potentiel culturel de la Commune. Niveau d'impact : Faible

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit dans une zone d'activité commerciale existante. Les incidences qu'engendrera le projet sont déjà existantes de par la présence de commerces (grandes surfaces, restaurants, boutiques, hôtels, ...).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- 20 pourcents de la surface totale du projet sera rendu à l'agriculture (près de 6 968 m²)
- Les eaux pluviales seront traitées à la parcelle (techniques alternatives)
- Les eaux usées seront collectées et renvoyées dans le réseau communautaire existant
- L'éclairage public sera équipé de la technologie LED, et automatisé. De plus le réseau respectera d'une part les normes d'accessibilité PMR au niveau des piétonniers, et d'autre part l'arrêté du 27 décembre 2018.
- Les terres végétales présentes sur site seront réutilisées au maximum pour la création d'espaces verts.
- Les modes doux seront favorisés par la création d'une piste cyclable et d'un piétonnier.
- Une attention particulière est portée sur l'aménagement paysagé avec notamment la création d'espaces verts engazonnés et plantés, ainsi que la création de jardins de pluies agrémentés d'espèces adaptés au milieu humide. Ces espaces verts permettront également de maintenir une partie de la biodiversité sur le site.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale car il s'inscrit parfaitement dans le contexte actuel (zone commerciale). Les nuisances que pourraient engendrer le projet seront limitées par les mesures mise en place. Les nuisances résiduelles seront confondu dans les nuisance des autres commerces déjà présents sur la zone commerciale.

De plus, le projet précédent qui a été soumis au cas par cas n'a pas nécessité la réalisation d'une étude d'impact (voir annexe 20 de la présente demande)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Voir descriptif des annexes

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

CAUDRY

le,

30/11/2022

Signature



SCI CHAMPIERRE

AMENAGEMENT D'UN PÔLE

D'ACTIVITES CINEMA ET RESTAURANT

A CAUDRY

NOTICE COMPLEMENTAIRE

Le tableau ci-après reprend le détail des surfaces du projet :

Grandeurs caractéristiques	Valeurs
Surfaces existantes : <ul style="list-style-type: none"> Parcelle agricole 	<ul style="list-style-type: none"> 34 825 m²
Surfaces créées (sur les surfaces existantes) : <ul style="list-style-type: none"> Stationnements drainants Chaussée en enrobés Piétonniers/piste cyclable en béton désactivé Espaces verts Surface rendue à l'agriculture Lot A : Cinéma Lot B : Restaurant 	<ul style="list-style-type: none"> 3 515 m² 5 913 m² 2 364 m² 6 869 m² 6 986 m² 6 209 m² dont 2 743 m² de surface de plancher environ (hypothèse) 2 969 m² dont 410 m² de surface de plancher environ (hypothèse)

Superficie totale du projet : 34 825 m² (3,5 ha)

Le tableau ci-après reprend le diagnostic environnemental du projet d'aménagement

Eléments	Atout du site	Contraintes du site
Milieu physique		
Climat	Climat océanique Température maximale relevée en 2021 : 30°C Température minimale relevée en 2021 : - 8°C 788 millimètres de pluies en 2021 1 871 h d'ensoleillement en 2021 Vitesse maximale de vent enregistrée en 2021 : 94 km/h	
Topographie	Le terrain concerné est relativement plat. On peut constater un point haut à 120,50 m N.G.F. sur le coin Nord Est de la parcelle. Globalement, les courbes de niveau montrent un écoulement surfacique vers le corridor existant, à l'Ouest de la parcelle. Niveau minimal : 117,42 m N.G.F. Niveau maximal : 120,53 m N.G.F.	

<p>Géologie</p>	<p>Suite aux sondages réalisés par le laboratoire Compétence Géotechnique Nord (voir rapport N20-156 en annexe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couche 1 : remblais hétérogènes constitués de limons + ou – argileux remaniés de couleurs dominantes brune, marron et beige épaisseur comprise entre 0,20 et 0,50 m • Couche 2 : limons + ou – argileux, silteux et sableux de couleurs dominantes brune, brun clair, beige beige foncé, ocre et rousse • Couche 3 : argiles + ou – limoneuse en tête, et rarement feuilletées et sableuses de couleurs dominantes brune, beige, grise, à partir de 2,80 m à 5,60 m de profondeur • Substratum : argilo-sableux, argilo-marneux, et crayeux, beige foncé, ocre, jaunâtre, à blanc, à partir de 8,5 et 9 m de profondeur 	
<p>Hydrogéologie</p>	<p>Le projet ne se situe pas dans une ZRE</p>	
<p>Hydrographie</p>	<p>Pas de modification du réseau hydrographique.</p> <p>Les cours d'eau les plus proches sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Erclin : 1 300 m • Le Riot de Caudry : 1 800 m <p>3 bassins de tamponnement d'eaux pluviales sont présents à proximité du projet (entre 100 et 300 m). Ces bassins artificiels servent à reprendre les eaux pluviales issues du ruissellement des infrastructures et bâtiments existants.</p>	
<p>Qualité de l'air</p>	<p>La station de mesure la plus proche est celle de Valenciennes, située à 25 km au Nord du projet.</p> <p>En 2020, cette station a mesuré un indice ATMO moyen de 3,7 sur 366 mesures. Néanmoins, compte tenu de la localisation de la station (Valenciennes, agglomération dense), on peut aisément estimer que la qualité de l'air à proximité du projet (Caudry) sera encore meilleure (moins de trafic, ville bien plus petite, moins d'activité...)</p>	

Milieu naturel		
Localisation	Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle protégée. De plus, il n'y a aucun milieu protégé dans un rayon de 5 km (la zone protégée la plus proche est la ZNIEFF 1 « Haute Vallée de la Selle en amont de Solesmes 310013701)	
Occupation des sols	La parcelle du projet est située sur une ancienne parcelle agricole. Celle-ci n'est plus cultivée depuis janvier 2017 20 % de la surface totale du projet sera rendue à l'agriculture (près de 6 968 m ²)	
Flore	Les espèces présentes sont communes (72 espèces recensées le 07/06/2019)	
Faune	Les espèces présentes sont communes. Principalement des oiseaux et des chiroptères.	Les espèces présentes sont communes. Principalement des oiseaux et des chiroptères. Des mesures compensatoires suivant les prescriptions faites dans la MRAE 201-3957 ont été prises en compte dans le projet
Zone humide	L'étude de caractérisation de zone humide (rapport 20104015 en annexe réalisé par le prestataire Auddicé Biodiversité) montre que la parcelle concernée par le projet n'est pas une zone humide	
Patrimoine et paysage		
Paysage	Côté Sud du site, le voisinage immédiat correspond à une zone d'activité commerciale (hypermarché, restaurants, concessionnaires...)	Cotés Est – Ouest, on retrouve des parcelles agricoles, avec quelques zones plantées. Côté Nord, on peut apercevoir le village de Béthencourt et le clocher de son église. Les bâtiments sur le projet seront implantés de telle sorte que le clocher de l'église puisse être visible depuis l'entrée principale (voir plan de composition en annexe)
Patrimoine	La parcelle n'est pas concernée par la protection de monuments/ bâtiments/ ouvrages	

Risque naturels, sanitaires et technologiques		
Inondation	<p>La commune n'est pas soumise à un TRI.</p> <p>La Commune était concernée par le PPR « PPR Multirisques Cambresis – 59PREF20070038 » (prescrit le 19/06/2001). Celui-ci a été abrogé par l'arrêté du 25 août 2015.</p> <p>De plus la parcelle concernée n'est pas située dans une zone concernée par les inondations (BRGM).</p>	
Mouvement de terrain	<p>La Commune était concernée par le PPR « PPR Multirisques Cambresis – 59PREF20070038 » (prescrit le 19/06/2001). Celui-ci a été abrogé par l'arrêté du 25 août 2015.</p> <p>De plus la parcelle concernée ne ressent aucun mouvement de terrain (BRGM).</p>	
Retrait-gonflement des sols argileux	<p>La Commune n'est pas soumise à PPR pour le retrait gonflement des argiles.</p> <p>La parcelle concernée se situe dans une zone d'exposition faible au retrait gonflement.</p>	
Séisme	<p>La Commune n'est pas soumise à PPR.</p> <p>La parcelle concernée se situe dans une zone 3 (modérée) au risque sismique.</p>	
Cavité souterraine	<p>La Commune n'est pas soumise à PPR.</p> <p>La parcelle concernée ne ressent aucune cavité (BRGM).</p>	
Radon	Potentiel radon de la Commune : Faible	
Risque industrielle	<p>La Commune comporte :</p> <p>9 installations non SEVESO</p> <p>8 installations qui rejettent des polluants potentiellement dangereux.</p> <p>Néanmoins, aucune d'entre elles n'est située dans un rayon de 800 m</p>	
Pollution des sols	<p>La Commune recense 1 site pollué (BASOL). Celui-ci se situe à 1 500 m du projet.</p> <p>Aucun ancien site industriel n'est recensé sur la parcelle concernée (BASIAS)</p>	

Nuisance de trafic		Le projet engendra du trafic (clients, personnels, livraison). La plus significative restera la circulation des clients. Afin de favoriser les modes doux (vélos, piétons...) et réduire l'utilisation de véhicules, des pistes cyclables et piétonniers seront aménagées. La zone commerciale est déjà desservie en transport en commun (bus)
Nuisance sonore		Le site est à proximité de la RD 643 et d'une zone d'activité commerciale, ce qui engendre un trafic de véhicules important.
Nuisance olfactive		Le projet n'engendrera pas de nuisances olfactives autre que celles qui existent déjà (gaz d'échappement)
Nuisance lumineuse		Le projet engendrera des nuisances lumineuses (éclairage public, enseigne lumineuse). Le projet se situe à proximité d'une zone où la nuisance lumineuse existe déjà (zone d'activité commerciale).
Nuisance liée à des vibrations	Aucune nuisance liée à des vibrations. Le projet n'engendrera pas de nuisances liées à des vibrations en exploitation.	Dans sa phase réalisation, les engins de chantier provoqueront des vibrations (compactages des matériaux...)
Milieu humain		
Population	Caudry recense 14 487 habitants en 2018, avec une densité de 1 119,6 habitant/km ² . La variation de la population entre 2013 et 2018 est de - 0,4 % (taux annuel moyen entre 2013 et 2018) Source : INSEE	
Services	Le projet se situe à proximité d'une zone commerciale (moins de 50 m entre le projet et l'hypermarché existant)	
Servitude	Aucune servitude n'est présente sur le projet	

Accès du projet	L'accès du projet sera réalisé depuis le giratoire de la RD 643 au point kilométrique PR 20 + 350 m	
Transport	Le site pourra être desservi par l'arrêt existant « Centre commercial » du réseau « Arc-en-Ciel » situé à environ 350 m du projet. Les infrastructures existantes du Boulevard du 8 mai 1945 (trottoirs, piétonniers, voie cyclable...) permettront de faire la jonction entre cet arrêt et le projet. Cet arrêt est desservi par 7 lignes pour une fréquence moyenne de 30 à 60 min	
Urbanisme	Le projet est situé dans la zone 1AU3. Suivant le PLU, « <i>cette zone a pour vocation principale d'accueillir des activités à dominante artisanale, de commerce et service.</i> »	
Eaux Pluviales		Les eaux pluviales seront collectées et traitées sur la parcelle du projet sans rejet au réseau existant
Eaux Usées		Les effluents engendrés par l'exploitation du projet (sanitaires des commerces) nécessitent un raccordement au réseau d'assainissement eaux usées existant du domaine public (voir courrier d'autorisation de rejet en annexe)
Adduction d'eau potable		Pour assurer le bon fonctionnement du projet, il est nécessaire que celui-ci soit raccordé au réseau d'adduction d'eau potable et de défense incendie existant (domaine public)

Mesures destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet :

- Les eaux pluviales seront traitées à la parcelle (techniques alternatives).
- Les eaux usées seront collectées et renvoyées dans le réseau communautaire existant.
- L'éclairage public sera équipé de la technologie LED, et automatisé. De plus le réseau respectera d'une part les normes d'accessibilité PMR au niveau des piétonniers, et d'autre part l'arrêté du 27 décembre 2018.
- Les terres végétales présentes sur site seront réutilisées au maximum pour la création d'espaces verts.
- Les modes doux seront favorisés par la création d'une piste cyclable et d'un piétonnier.

- Une attention particulière est portée sur l'aménagement paysager avec notamment la création d'espaces verts engazonnés et plantés, ainsi que la création de jardins de pluies agrémentés d'espèces adaptées au milieu humide. Ces espaces verts permettront également de maintenir une partie de la biodiversité sur le site.
- 20 % de la surface totale du projet sera rendue à l'agriculture (6 968 m²)

Compte tenu de l'analyse réalisée, nous estimons que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale car il s'inscrit parfaitement dans le contexte actuel (zone commerciale). Les nuisances que pourraient engendrer le projet seront limitées par les mesures mises en place. De plus, les nuisances résiduelles seront confondues dans la nuisance des autres commerces déjà présents sur la zone commerciale.

PLAN DE SITUATION

Ville de CAUDRY (Nord)

Date d'édition : 27/01/2021

Ech. : 1/16 000



PLAN DES ABORDS DU PROJET

Ville de CAUDRY (Nord)

Date d'édition : 27/01/2021

Ech. : 1/5000



ENVIRONNEMENT PROCHE

Ville de CAUDRY (Nord)
Date d'édition : 27/01/2021



Photos prises le 20/01/2021



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

Photos prises le 20/01/2021



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11



Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19



Photo 20



Photo 21



Photo 22



Photo 23

Photos prises le 20/01/2021

ENVIRONNEMENT LOINTAINS

Ville de CAUDRY (Nord)
Date d'édition : 27/01/2021



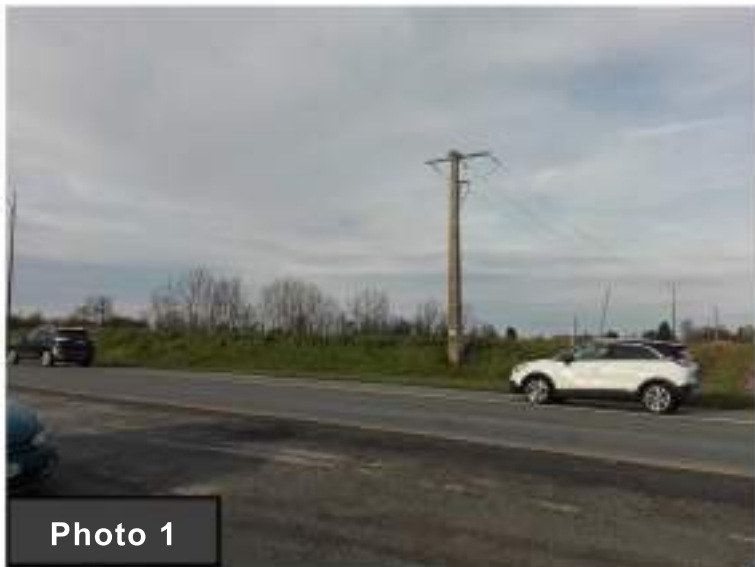


Photo 1

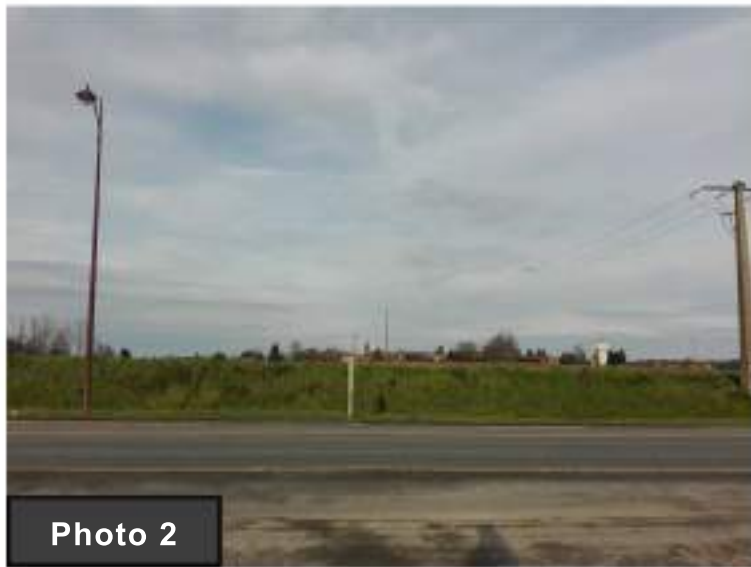


Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Dominique DRAIN Géomètre-Expert
 Inscription OGE n° 05076 - Ingénieur ESGT
 76 Rue Quatrefoil - 59500 CAMBRAI
 Tél : 03 27 75 84 81 Mail : dominique.drain@geometre-expert.fr
 Directeur des Activités de Stéphane DERGONCAUCOT - Hubert DENOUX - CTO Geo-Systeme
 Horaires d'ouverture : Sur rendez-vous

Département du Nord

Commune de CAUDRY

Route Nationale n°43

Lieu-dit : "La Vire de Béthencourt"
Section ZP

Lieu-dit : "Les Quatre"
Section ZO

Plan Topographique

Echelle : 1/500

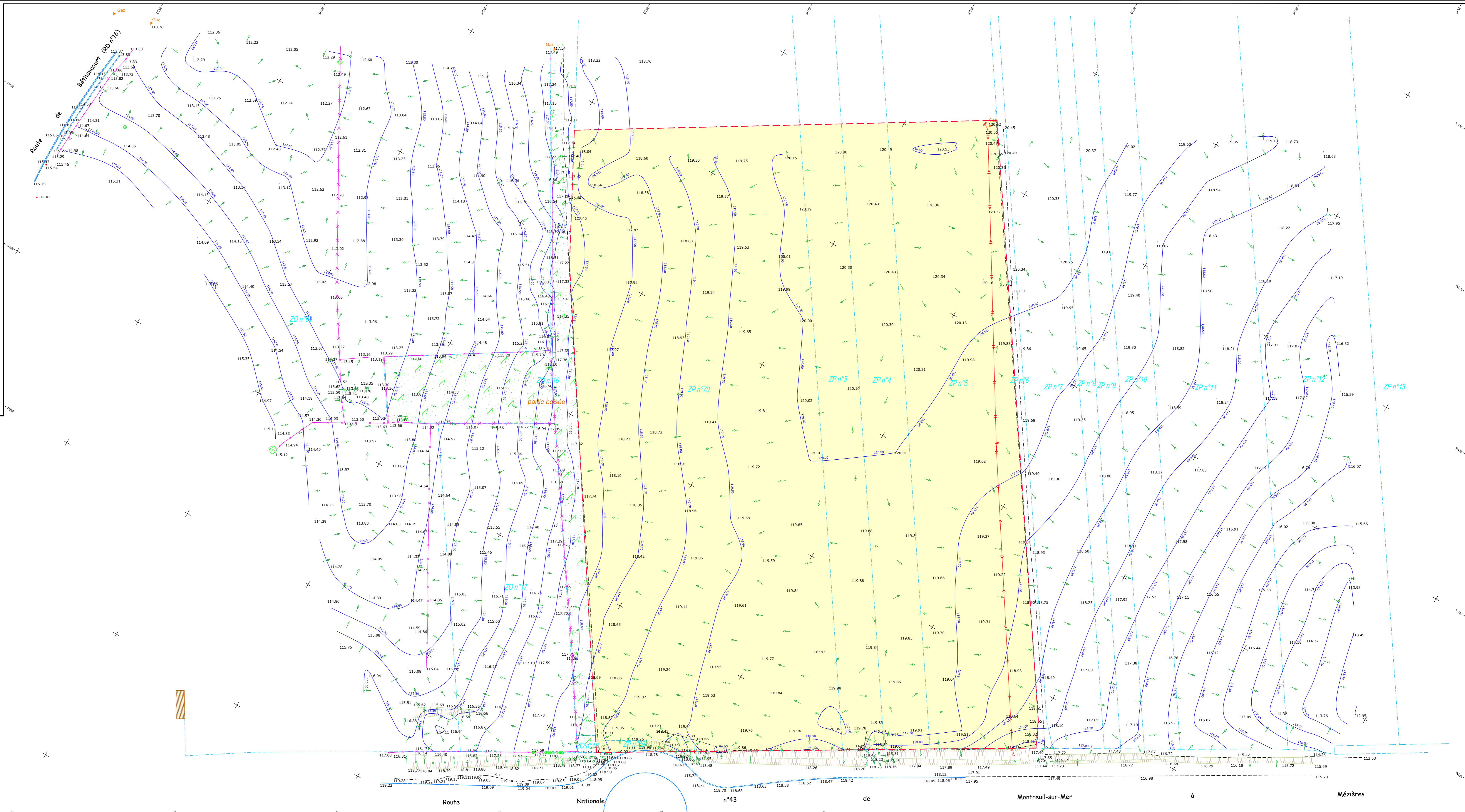
Système de coordonnées altimétriques : rattaché à IGN69, repère D.A.Y. - 28 situé au n°31 RN 43, à l'Est du carrefour avec la RD n°16, d'une altitude de 123,745 mètres.
 Système de coordonnées planimétriques : indépendant

N°	Date	Modifications - Désignation	Aut.
0	10/12/2017	Plan initial	DM
1			DM

30/11/2017	1/500	B951	B91 - CAUDRY.dwg
Date de levé	Echelle	Dossier Client	Fichier

LEGENDE :

- Assainissement
- France Télécom
- EZF
- Gaz
- Eau
- Signalisation Verticale
- Plaque ciment
- Câbles / Barbelés
- Haies
- Bordures
- Limite de surface
- Limite de culture
- Talus / Fossé
- Arbre
- Luminaire
- Piquet bois
- Piquet de fer
- Signe d'appartenance
- Signe de mitoyenneté
- Signe de rattachement
- Limite foncière
- Limite parcellaire



Route Nationale n°43 de Montreuil-sur-Mer à Mézières

2AU4

LIMITE DE ZONE 1AU3 / A

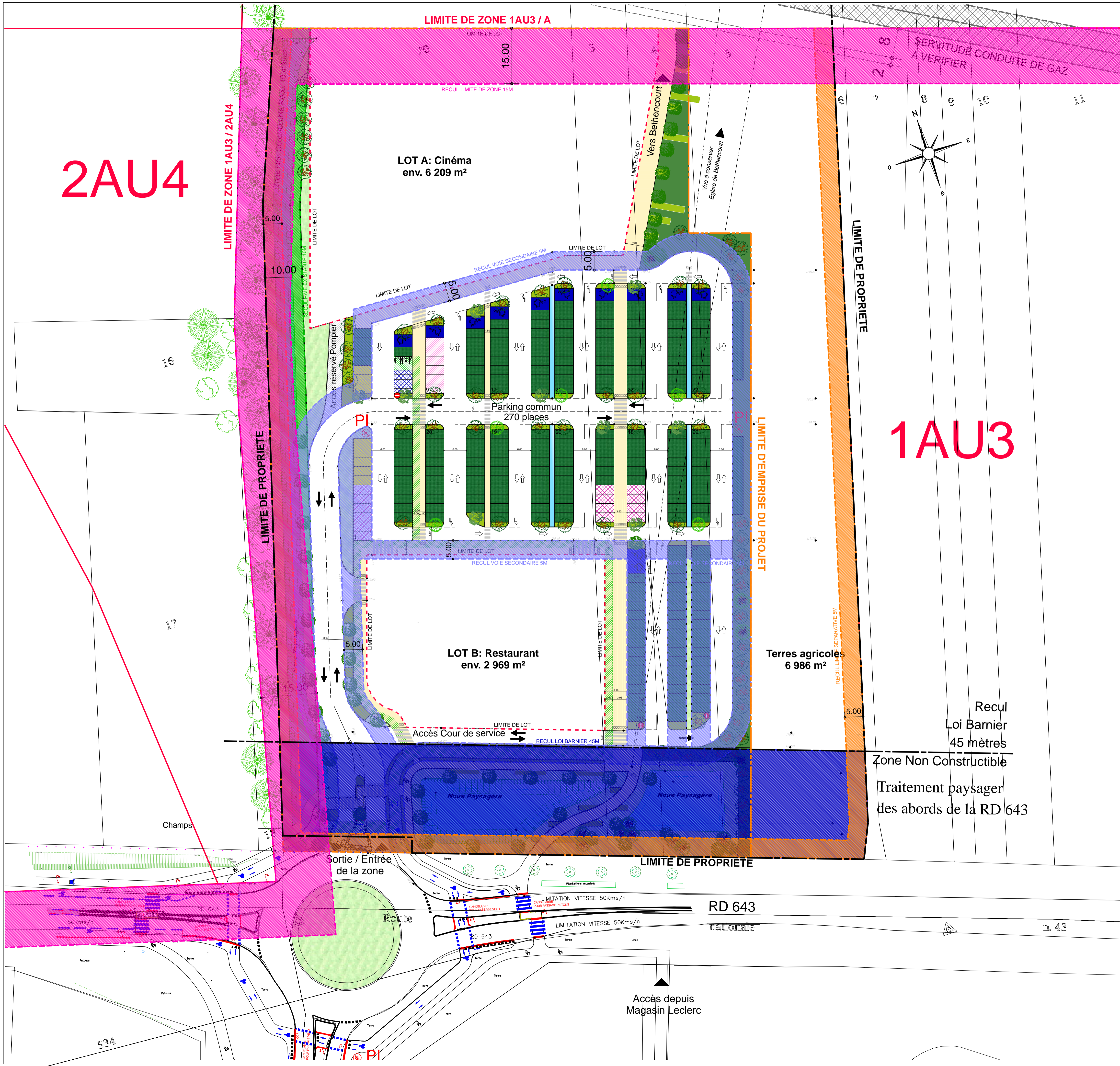
LOT A: Cinéma
env. 6 209 m²

1AU3

LOT B: Restaurant
env. 2 969 m²

Terres agricoles
6 986 m²

Recul
Loi Barnier
45 mètres
Zone Non Constructible
Traitement paysager
des abords de la RD 643



LEGENDE	
	Voies privées de desserte
	Circulations piétons
	Places parking imperméables
	Places parking PMR
	Places parking véhicules électriques
	Places parking familles
	Places parking couvertures
	Parking vélos
	Parking 2 roues
	Espaces verts (prairie / graminées / couvre-sol)
	Nœuds paysagers
	RECTL 10M HAIE EXISTANTE
	LIMITE PERMIS D'AMENAGER = 34 826 m ²
	LIMITE DES LOTS

Ville : CAUDRY	Département : NORD
Maitre d'Oeuvre	Maitre d'Ouvrage
 EDV Architecture Elodie VALICI Architecte DPLG	 SO-REM INGENIERIE 2056 Faubourg d'Artois les Croix 59552 LAMBRES LEZ DOUAI Tél : 03.27.97.50.09 FAX : 03.27.97.61.44
SAS CAUDIS DISTRIBUTION Boulevard du 8 Mai 1945 59 540 CAUDRY	
ADRESSE DU PROJET : La Voie de Béthencourt 59 540 CAUDRY	
CADASTRE: Section ZP Parcelle N° 3, 4, 5 et 70 Surface terrain 48 258 m ²	
 5 Rue des Mallesches - 51 200 EPERNAY Tél : 03.26.55.13.69 - 03.27.34.24.50 Fax : 03.27.34.24.50 Email : edv@edv-architecture.fr	PROJET S.A. CAUDIS B/F/39 59541 CAUDRY CEDEX Tél : 03 27 75 80 80 Fax : 03 27 75 80 81 R.C. CAMBRAI # 338 531 213

Aménagement d'un pôle d'activités
cinéma et restaurant

Annotations Supplémentaires :

PA4 - Plan de composition

Permis d'Aménager			
INDEXE	DATE	MODIFICATIONS	PLAN N°
	NOVEMBRE 2022		2
			C
Ces plans sont la propriété des maîtres d'oeuvre EDV Architecture et SO.REM. Ces plans sont destinés uniquement au dépôt de PA Toute reproduction est interdite.			PA

Ech : 1/500